

le pierre brillant

Volume numéro 10

mai - juin 1990

UN NOUVEAU PRINTEMPS:
notre Pasteur revient au
Bercaïl. page 3

LE CENTRE CULTUREL
DE LA MATAPEDIA...
VOUS CONNAISSEZ ?

HISTORIQUE DU C.C.M.

Le Centre Culturel de la Matapédia est un organisme à buts non-lucratifs et a obtenu ses lettres patentes le 3 juillet 1989.

C'est à la suite du succès remporté par la présentation de l'opéra Carmen dans le cadre du centenaire de Val-Brillant que le Centre Culturel a vu le jour.

Sa structure administrative est composée présentement d'un conseil d'administration temporaire représenté par les membres fondateurs. Celui-ci sera remplacé par un conseil d'administration permanent lorsque les modalités de fonctionnement auront été déterminées.

ACTIVITES DU C.C.M.

Présentement, le Centre Culturel de la Matapédia parraine le FESTIVAL DE LA MATAPEDIA. Parmi les activités déjà prévues pour ce festival, on pourra suivre l'évolution de nos futures étoiles

de la chanson dans son Concours de la Chanson de la Matapédia 90. Ce grand événement constitue donc une première activité du genre dans l'Est-du-Québec. Celui-ci aura lieu du 6 au 14 juillet prochain. Les inscriptions prendront fin le 1er mai 1990.

Pour faire suite à ce festival, le C.C.M. offrira aux mélomanes de la région le CONCERT CLASSIQUE 90. Une soirée à l'opéra présentée le 28 juillet en l'église de Val-Brillant.

Cette soirée mettra en vedette Monik Poulyo, soprano qui, on se rappellera interprétait Micaëla dans l'opéra Carmen en juillet 89. Sonia Racine, mezzo-soprano qui tenait le rôle titre dans Samson et Dalilah en juin 89 à l'opéra de Québec, Claude-Robin Pelletier, vice-président du conseil d'administration du Centre Culturel, offrira quelques

**suite à
la page 4**

B I L L E T ...

GASPILLAGE...POLLUTION...ENVIRONNEMENT.

Aujourd'hui on bafoue bien des droits et libertés au nom du développement, du profit ou de l'égoïsme personnel et collectif. Les hommes et les femmes avant-gardistes ont une belle chance de s'impliquer dans la recherche de solutions justes aux si nombreux problèmes soulevés par notre industrialisation. Sans vouloir nier les réalisations bénéfiques de notre civilisation il ne faut quand même pas refuser de voir les côtés négatifs.

Notre société ne se décrit-elle pas par le gaspillage? Ce gaspillage engendre la pollution qui détruit l'environnement. Que fait-on alors du patrimoine mondial? N'est-ce pas une grave injustice que de détruire l'espace vital auquel ont droit nos enfants? Voici quelques moyens utilisés pour leurs enlever ce droit:

- Une mauvaise exploitation des sols, de la forêt, de la faune.
 - De nombreux moyens pour polluer l'atmosphère et l'environnement.
 - La hâte à se procurer tous les nouveaux gadgets offerts par la publicité.
 - Le remplacement des biens de consommation avant leur usure normale.
 - Une négligence dans la rénovation de plusieurs routes. Des pertes de vie et des catastrophes écologiques nous guettent chaque jour.
 - L'insouciance d'une bonne partie de nos concitoyens.
- ...Et nous pouvons ajouter bien d'autres sujets à cette énumération.

le pierre Lbrillant

C.P. 152
VAL-BRILLANT
GOJ 3L0

DIRECTION

BELANGER, Marc prés.
FOURNIER, Colombe V.P.
GUAY, Charles-H. V.P.
ST-ONGE, Jean-Luc très.
CARON, L-Philippe sec.

REDACTION

BELANGER, Marc

COMPOSITION ET MONTAGE

TARDIF, Guylaine
GAGNE, Nathalie

RESPONSABLE DE PAGES

ST-ONGE, Jean-Luc
FOURNIER, Colombe
CHICOINE, Normand
BERNIER, Louise
LAUZIER, Marie-Paule
MICHAUD, Simone
COUTURE, Paul-André

GRAPHISME

L'équipe du journal

DISTRIBUTION

L'équipe du journal

IMPRESSION

Imprimerie Service
AMQUI 629-4321

Tirage: 700 copies
Abonnements: 8,00\$ année
Dépôt légal: QUEBEC
CANADA
Courrier 2 ième classe
Enregistrement 5 5 6 8

Réfléchir devant une telle situation pour chercher un ou des gestes constructifs à poser, n'est-ce pas normal? La nature est prêtée à l'homme par Dieu. Il est appelé à l'utiliser, à s'occuper d'elle; il en est établi le gardien. Mais l'homme doit rester soumis à la volonté de Dieu qui lui fixe des limites quant à l'usage et à la domination des choses. "L'expérience des années les plus récentes démontre au contraire que si toute la masse des ressources et des potentialités mises à la disposition de l'homme n'est pas régie selon une intention morale et une orientation vers le vrai bien du genre humain, elle se retourne facilement contre lui pour l'opprimer." (Jean-Paul II)

La nature prend des années à recréer ce que l'homme lui enlève en un tour de main. Dans certains domaines, elle ne pourra même plus réparer le tort qui lui a été causé. Peu de gens prennent conscience de cette réalité. Aidons-les à se réveiller devant une situation aussi grave.

Toutefois, il ne faut pas se croire battus d'avance. Qui ne connaît pas quelqu'ami de la nature encore prêt à faciliter une certaine amélioration à un environnement mal en point. La terre qui renferme tant d'énergies répondra peut-être avant qu'il ne soit trop tard, à cette attention qu'on voudra bien lui porter.

Charles-Henri



Un Nouveau Printemps . . .

UN NOUVEAU PRINTEMPS: NOTRE PASTEUR RENTRE AU BERCAIL !

Le 19 mai, la paroisse voulait encore célébrer le dimanche dans la joie. Notre curé, en congé de maladie depuis septembre, nous revenait.

" Pour moi, disait Valois, ce retour au milieu de vous et dans la maison de prière de Val-Brillant est une profonde joie".

"Je rends hommage aux employés de l'hôpital d'Amqui qui m'ont si bien supporté dans ma maladie;

Je rends hommage aux marguilliers pour leur générosité à bien poursuivre le travail commencé;

Je rends hommage à la chorale, aux nombreuses personnes dévouées à l'entretien de l'église, du presbytère et de la propriété extérieure;

Je rends également hommage à mon suppléant Adelme Parent;

Maintenant, tous ensemble, rendons hommage au Seigneur par un joyeux "Gloire à Dieu".

Un vibrant applaudissement retarda quelques instants le début du chant.

Voici le mot d'accueil de Lisette, Présidente du Conseil de la Fabrique.

" Monsieur le Curé, j'ai le plaisir en mon nom personnel et en celui des paroissiens de vous souhaiter à nouveau la Bienvenue. Valois, nous sommes bien contents de vous retrouver en bonne santé. Nous espérons que c'est pour longtemps. En plus de l'élaboration du Comité de Pastorale Paroissiale, plusieurs autres projets vous tiennent à coeur. Nous vous offrons notre entière collaboration. Soyez heureux à Val-Brillant; la plus cordiale des bienvenues parmi nous".

suite de la page 1

airs connus, et Janine Lachance, accompagnatrice de l'opéra Carmen, sera au piano.

TERRITOIRE COUVERT

Le territoire couvert par le C.C.M. est d'envergure provinciale. Toutefois, certains thèmes ou champs d'activités se limiteront à l'Est-du-Québec et à la Côte Nord, alors que certains spectacles et autres productions auront un caractère typiquement régional et s'adresseront à la population matapédienne en particulier.

SERVICES OFFERTS ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT.

Le Centre Culturel de la Matapédia est à mettre en place les infrastructures du "Camp Musical de la Matapédia" qui permettra d'offrir dès 1991 des cours de perfectionnement en art musical. Ceci ne constitue qu'un des nombreux services que le Centre prévoit offrir à la collectivité.

Dans un futur plutôt rapproché (dès 1992), le C.C.M., grâce au Camp Musical de la Matapédia, prévoit être en mesure d'offrir aussi des cours de dessin, de peinture, de photographie, de sculpture, de théâtre, de littérature, etc...

Enfin, le Centre Culturel de la Matapédia espère pouvoir développer une foule d'activités et de services reliés aux beaux-arts et au culturel qui correspondront autant aux besoins des gens de la collectivité régionale matapédienne qu'à l'ensemble de la population de l'Est-du-Québec.

NOMBRE DE SALAIRES ET DE BENEVOLES

Le Centre Culturel de la Matapédia n'emploie aucun salarié présentement. Il bénéficie par contre des services généraux d'environ 15 bénévoles.

FINANCEMENT ACTUEL

Le Centre Culturel de la Matapédia a bénéficié d'un don personnel de 2,000\$ provenant des surplus occasionnés lors de la présentation de l'opéra La Tragédie de Carmen, en juillet 1989, à Val-Brillant.

Le Centre Culturel de la Matapédia prévoit obtenir de ses activités estivals 1990, soit le Concours de la Chanson 90 et le Concert Classique 90, des surplus d'opération d'environ 10,000\$.

Le Centre Culturel de la Matapédia a aussi lancé en janvier 1990 une campagne de financement publique pour la construction du Camp Musical de la Matapédia dont il espère retirer un minimum de 15,000\$.

Dans l'ensemble, le Centre Culturel de la Matapédia prévoit amasser des sommes d'argent pour une valeur supérieur à 25,000\$ d'ici juillet 1990.

BESOINS DE L'ORGANISME

Les besoins du Centre Culturel de la Matapédia sont d'abord monétaires. Ceux-ci devraient être en partie comblés par les revenus des différentes activités prévues au calendrier.

En second lieu, les besoins du C.C.M. sont au niveau d'une aide technique et manuelle représentés par un apport supplémentaire en main-d'oeuvre pour la réalisation du "Camp Musical de la Matapédia".

OBJECTIF DU PROJET

L'objectif du présent projet est de réussir à mettre en place des infrastructures du "Camp Musical de la Matapédia". A partir de ces infrastructures le C.C.M. pourra offrir, dès juillet 1991, tous les services énumérés plus haut.

LIENS ENTRE LES BESOINS DE L'ORGANISME ET LES OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET.

Il existe un lien direct entre les présents besoins de notre organisme et les objectifs visés par le projet, les objectifs du projet étant la création et l'implantation du "Camp Musical de la Matapédia". La réalisation du projet est un des éléments clefs qui permettra au C.C.M. de pouvoir donner des cours et de répondre ainsi à l'attente de la population régionale.

suite page 7

Les affaires municipales

par Louise Bernier

04 JUIN 1990

Compte-rendu de la réunion mensuelle du conseil municipal de Val-Brillant tenue en la salle du conseil, le lundi 4 juin 1990, à 20H00.

ACCEPTATION D'UNE SOUMISSION - PROLONGEMENT DES RESEAUX: AQUEDUC ET D'EGOUT SANITAIRE - RUE FORTIN 103-90

Considérant que suite à la résolution 37-90 le conseil municipale a étudié les deux soumissions reçues concernant la prolongation des réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire de la rue Fortin;

Considérant que l'offre de "Les Entreprises L. Michaud et fils (1982) Inc." s'est révélée la plus basse, soit un montant de 53,627\$, comparativement à 68,500\$ pour "Projexco Inc".

En conséquence, il est proposé par M. Jacques Côté, appuyé par M. René Michaud et unanimement résolu que la Municipalité de Val-Brillant accorde à "Les Entreprises L. Michaud et fils (1982) Inc", le contract du prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire de la rue Fortin.

DECRETS DES TRAVAUX ET APPROBATION DES FONDS NECESSAIRES 104-90

Il est proposé par M. Jean-Guy Blanchet, appuyé par M. René Michaud et unanimement résolu que la Municipalité de Val-Brillant décrète les travaux de prolongement d'aqueduc et d'égout sanitaire de la rue Fortin, tel que mentionné à la résolution 103-90. Il est de plus résolu d'approprier, en vue d'exécuter lesdits travaux la somme suivante:

Surplus libre: \$55,000.00

ceci comprenant les travaux de la MRC de la Matapédia.

Suite à la résolution 83-90, il est de plus, proposé de mandater le notaire, Maître François Didier afin qu'il entreprenne l'élaboration du contrat concernant l'entente entre M. Jean-Paul Lebel et la Municipalité de Val-Brillant. A cet effet le maire et la secrétaire de ladite municipalité sont autorisés à signer ce contrat.

AVIS DE MOTION - REGLEMENT 01-1990 RELATIF AU PLAN D'URBANISME DE VAL-BRILLANT 105-90

Avis de motion est donné par le conseiller M. Jacques Côté, que lors de la prochaine séance du conseil, il présentera un règlement portant 01-1990, concernant le Plan d'urbanisme de Val-Brillant.

NOTION DE FELICITATIONS A L'ADRESSE DE M. BERTIN DENIS ET AU COMITE CONSULTATIF D'URBANISME DE VAL-BRILLANT. 106-90

Il est proposé par M. Jean-Guy Blanchet appuyé par Mme Rita Aubut et unanimement résolu que la Municipalité de Val-Brillant adresse une motion de félicitations à M. Bertin Denis, expert-conseiller en urbanisme de la MRC de la Matapédia pour le travail accompli au cours des dernières années et de son appui au comité consultatif d'urbanisme de Val-Brillant.

De plus, il est résolu que la Municipalité de Val-Brillant adresse une motion de félicitations aux membres du comité consultatif d'urbanisme de Val-Brillant pour le bon travail accompli au cours des dernières années.

FINANCEMENT SCOLAIRE 107-90

Il est proposé par M. Jacques Côté appuyé par M. Magella Pâquet et unanimement résolu de contribuer au fonds spécial des membres de l'U.M.R.C.Q. au montant de 77.01\$ concernant la sensibilisation au financement scolaire.

LETRE DE MME THERESE CARON - TAXE 109-90

Considérant qu'en 1989, Mme Thérèse Caron Fournier, domiciliée à Rimouski, contribuable de Val-Brillant dit ne pas avoir reçu son compte de taxes à son adresse;

Considérant que Mme Thérèse Caron Fournier habite à la même adresse depuis 25 ans;

Considérant que ladite contribuable n'ayant pas reçu son compte de taxes,

6 Les affaires municipales

n'a pu le payer et que celui-ci a été envoyé à la MRC de la Matapédia pour vente pour taxes;

Considérant que l'erreur nous revient;

Considérant que Mme Caron, nous demande de nous retracter en lui remboursant les frais encourus, qu'elle a dû payer à la MRC de la Matapédia pour racheter son bien;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-Guy Blanchet, appuyé par M. René Michaud et unanimement résolu de rembourser des frais encourus au montant de 136.77\$ incluant les frais de publication, frais d'enregistrement, lettres recommandées mais n'incluant par les taxes et les intérêts.

TABLEAU - AVIS PUBLIC 111-90

Considérant que le tableau pour les avis public situé dans la cour de l'église n'est pas réglementaire parce que non fermé;

En conséquence, il est proposé par M. Jacques Côté, appuyé par M. Magella Pâquet et unanimement résolu de demander à la Fabrique la permission d'installer un tableau pour avis public après le mur extérieur de l'église.

CONGRES ANNUEL DE LA CORPORATION DES SECRETAIRES MUNICIPAUX 15-16-17 AOÛT 1990 112-90

Il est proposé par M. Jean-Guy Blanchet, appuyé par M. René Michaud et unanimement résolu que le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière à assister au congrès provincial de la Corporation des secrétaires municipaux du Québec, du 15 au 17 août 1990. La secrétaire-trésorière bénéficie d'un congé payé pour les jours absents à cet effet.

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE - SOCIETE D'HISTOIRE ET DE GENEALOGIE DE LA MATAPEDIA 113-90

Il est proposé par M. Jean-Guy Blanchet, appuyé par M. Jacques Côté et unanimement résolu que la Municipalité de Val-Brillant verse un don de 25.00\$ à

la Société d'histoire de la généalogie de la Matapédia.

NOUVEL HORAIRE D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL 116-90

Il est proposé par Mme Rita Aubut appuyé par Mme Colombe Fournier et unanimement résolu que les nouvelles heures d'ouverture du bureau municipal, soit du Lundi au Jeudi inclusivement, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, les Vendredis n'étant pas travaillés, étant des heures à reprendre par la secrétaire, ceci pour les mois de Juin, Juillet, Août. L'horaire normal d'ouverture du bureau municipal reprendra après la Fête du travail.

BAIL EMPHYTEOTIQUE - CAMP MUSICAL 117-90

Considérant que le Centre Culturel de la Matapédia est rendu à son étape d'implantation concernant le camp musical dans la Municipalité de Val-Brillant;

Considérant que le conseil municipal est en accord avec ce projet et accepte de louer le terrain (lot 103-P), rang 1, au coût de 1\$, ceci ne comprenant pas les taxes de service, s'il y a lieu;

Considérant que le conseil municipal a mandaté le Notaire, Maître François Didier en ce qui concerne la préparation dudit contrat;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-Guy Blanchet, appuyé de M. Magella Pâquet et unanimement résolu de mandater le maire et la secrétaire-trésorière à signer les documents relatifs à cette entente et au nom de la municipalité de Val-Brillant.



TEL.: 742-3259

ANDRÉ D'AMOURS ENR.

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
Spécialité: Chauffage Electrique
Installations de tous genres

2, St-Pierre Ouest
VAL-BRILLANT, P.Q.
G0J 3L0
C.P.: 216

→ → → SUITE Affaires ...

TRAVAUX PUBLICS - CHEMINS 118-90

Le conseil demande à l'inspecteur municipal de vérifier, concernant l'entretien des chemins, quels sont les chemins entretenus par le Ministère des Transports du Québec et ceux sous la responsabilité de la Municipalité.

HALTE ROUTIERE - MTQ 119-90

Considérant qu'en 1985, le Ministère des Transports du Québec a offert à la Municipalité de la Paroisse Saint-Pierre-Du-Lac de lui céder la halte routière située à l'extrémité ouest du village de Val-Brillant;

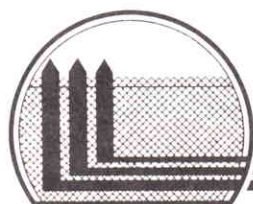
Considérant que, par résolution, la Municipalité avait alors accepté cette cession;

Considérant que depuis le regroupement des deux municipalités, la municipalité de Val-Brillant a repris ces deux dossiers et qu'elle accepte la cession de la halte routière;

Considérant que depuis 1986, la municipalité de la Paroisse de Saint-Pierre-Du-Lac et par après la Municipalité de Val-Brillant ont entretenu à leurs frais cette halte, puisque le Ministère des Transports ne le faisait plus;

Considérant que ladite cession de la halte routière ne s'est pas encore effectuée;

En conséquence, il est proposé par M. Jacques Côté, appuyé par M. Magella Pâquet et unanimement résolu de réclamer les frais de l'entretien de la halte routière depuis les trois dernières années.



**Les Clôtures
Dionne**

Président
Paul André Dionne

805, boul. St-Luc
Saint-Luc
(514) 348-6633

De plus, la Municipalité de Val-Brillant a décidé de ne plus entretenir la halte routière à compter du 04 juin 1990 et ce, tant et aussi longtemps que la cession dudit terrain n'aura pas eu lieu.

C.S.M.Q. - FORMATION EN SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL 120-90

Il est proposé par M. Jean-Guy Blanchet, appuyé par M. René Michaud et unanimement résolu d'autoriser la secrétaire à suivre la formation en santé et sécurité au travail qui se tiendra à l'Hôtel de Ville de Ste-Flavie de 9H00 à 16H00 le 12 juin 1990.

suite de la page 4

PERMIS - AUTORISATION

L'entente avec la municipalité de Val-Brillant pour la location du terrain a été conclue en mars dernier. Celle-ci se présente sous forme d'un bail emphytéotique.

CONFIRMATION DES FONDS D'AUTRES SOURCES VERSUS MISE DE FOND DE L'ORGANISME.

Dons	2000,00
Campagne de financement	15000,00
Festival de la Matapédia	2000,00
Soirée d'opéra	7000,00

Total	Plus ou moins	26000,00
-------	---------------	----------

Claude-Robin Pelletier
Vice-Président du
Centre Culturel de la Matapédia.

CANTINE «LA PAYSANNE»

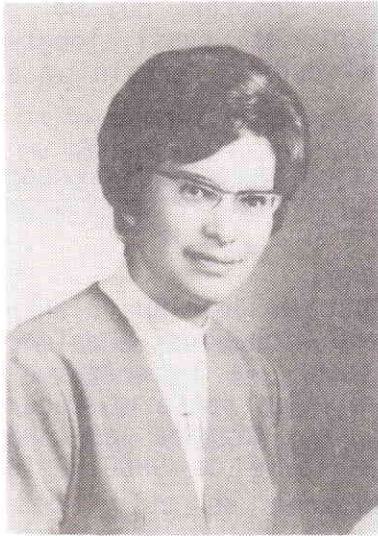
SPÉCIALITÉS:

- SOUS-MARIN
- POUTINE

HEURES D'OUVERTURE:

DIM. AU JEU.: DE 10H00 À 12 H00 PM
VEN. ET SAM.: DE 10H00 À 1H00 AM

**ROUTE 132 OUEST
VAL-BRILLANT
742-3422**



Nom: Aline Lévesque
Père: Gérard Lévesque
Mère: Cécile Beaulieu
Date de naissance: 29 octobre 1937
Entrée: 1960
Elle est décédée le 26 août 1989 à la
maison Mère des Soeurs de la Charité
de Québec, après 29 ans de vie reli-
gieuse.
Sa communauté lui a dédié cet hommage.

SOEUR ALINE LEVESQUE (Ste-Alice-du-Rosaire)

Regarde la montagne, va plus haut;
Ecoute la mer et va plus loin!

Ce refrain poétique campe magnifiquement l'idéal de notre chère Soeur Aline. Grande dans sa vie, elle le fut dans sa maladie, pour l'édification de toutes ses Soeurs.

Femme de Dieu, dotée d'une vie intérieure intense et d'une foi inébranlable, notre bien-aimée Soeur Aline a été la femme du "oui". Tout au long de sa vie, elle a donné à tous un témoignage évident d'abandon dans l'Amour. Nourrie à la Parole, unie à Dieu dans une recherche constante de sa volonté, elle a accepté les événements et l'épreuve de la maladie avec une admirable sérénité, "confiante jusqu'à l'audace en la bonté de Père".

Femme de mission, des défis répétitifs font appel à sa détermination, à sa créativité et à son sens des responsabilités. Ses nombreuses obédiences, acceptées avec empressement, la conduisant successivement au Couvent de St-Joseph de Beauce, au Pensionnat St-Louis-de-onzague, au Collège Marguerite-d'Youville, à la Maison Mère-Mallet. A ces endroits, on la retrouve comme enseignante, étudiante, directrice de la vie étudiante, coordonnatrice du Service à domicile d'aide aux familles. Dans son travail apostolique ou comme supérieure locale à trois reprises dans des groupes plus restreints de résidence communautaires, Soeur Alice a toujours révélé sa disponibilité à Dieu et à sa Congrégation.

Femme vaillante, notre chère Soeur n'a jamais eu peur de l'ouvrage. Consacrée aux plus démunis de par sa profession de travailleuse sociale, elle se plaisait à dire que sa plus belle fonction fut celle de coordonnatrice du Service d'aide aux familles. Dans cet apostolat, où elle s'est donnée jusqu'à la limite de ses forces, elle a su porter sur le plus pauvre un regard de tendresse et de compassion digne d'une vraie "fille de Mère Mallet". Elle était de la relève de la Mère Fondatrice et combien proche des plus délaissées!

Maintenant qu'elle repose dans la joie et la paix de Dieu, que l'amour du Père la comble de cette plénitude dont elle a gardé l'espérance jusqu'à la fin.

Aux Soeurs de la résidence du Boulevard de l'Entente, qui perdent une compagne combien appréciée et admirée, nos sincères condoléances accompagnées du soutien fraternel de nos prières auprès du Dieu de toute consolation.

COURRIER

J'apprends avec une vive satisfaction la survie du "Pierre-Brillant", notre journal de famille.

En tout premier lieu, je tiens à féliciter l'équipe vaillante qui l'a mis au monde et tenu en vie pendant nombre d'années. Le Pierre-Brillant nous a offert périodiquement des nouvelles intéressantes de notre beau petit coin de pays et des gens que nous aimons.

En second lieu, félicitations et encouragements à ceux et celles qui viennent de prendre la relève; et par anticipation qu'ils soient remerciés de leur dévouement.

A l'occasion de mon 75e anniversaire, j'ai eu l'idée de m'offrir un cadeau: mon abonnement.

Fr: Robert Temblay (Donat)
"Le Passant".

Je vous félicite tous de votre initiative de vouloir continuer à produire chaque mois ce petit journal qui nous fait tellement plaisir.

Bravo à toute l'équipe.

Bibiane Côté Audy, Rimouski

Je suis très content de savoir que votre journal continue à être publié. Je vous envoie mon abonnement et félicitations à tous.

François Malenfant, Guyenne Abitibi

Voici ma cotisation pour le journal. Je suis heureuse que vous ayez repris vos activités.

Rose Courcy, Sept-Iles

Une ancienne nous fait parvenir un mot de reconnaissance "C'est avec joie que je vous redis un cordial merci pour votre grande délicatesse en me faisant parvenir l'Album du Centenaire de Val-Brillant et l'exemplaire de la messe. J'ai tout regardé à loisir et intérêt. Toutes mes félicitations pour ce beau travail. Mon souvenir priant vous accompagne tous."

Sr Irène Beaulieu
Monastère de la Visitation, Lévis

HOMMAGE A NOS MAMANS

Dimanche le 13 mai dernier, une magnifique célébration a eu lieu à l'Eglise pour souligner la fête de nos Mamans!

Pour la circonstance, quelqu'un de bien de chez nous, Guylaine Bérubé, a préparée un beau poème pour leur rendre hommage.

Quelques lignes pour souligner
une date mémorable, un jour parfumé,
Une fête qui s'adresse,
A l'essence même de la tendresse.

C'est une fleur que j'honore aujourd'hui,
Une rose pure à l'éclat de la vie,
Belle comme la colombe au regard cristal-
lin,
Qui ennoblit le grand Parterre Divin.

Je la revois à l'aube de ma vie,
Elle, et son sourire ensoleillé,
Qui fit croître en mon âme de grands
vergers,
Où je peux courir encore aujourd'hui.

"Merci" ne saurait exprimer à fond,
Tout ce que je ressens en mon coeur,
Pour cette perle rare aux multiples
couleurs,
Qui rayonne aux quatre saisons.

"Je t'aime" serait plus approprié,
Car il la couronnerait des joyeux
de mon âme,
Toi, reine de la Fête des Mères, je
proclame,
Que tu es noble orchidée de la Haute
Divinité.

Bonne Fête des Mères !

De Guylaine Bérubé.

PLAT AU BOEUF HACHE & LEGUMES

1½ livre de boeuf haché
1 tasse de carotte en cube
1 tasse de navet en cube
1 tasse de céleri en cube
2 oignons
1 boîte de crème de tomate
1 c. à table de concentré de poulet
en poudre
2 c. à table de marguerine
Pâte à tarte
sel et poivre

Faire dorer les oignons dans la marguerine, y ajouter le boeuf haché. Cuire les autres légumes à part. Dans un plat assez profond couvrir le fond avec de la pâte à tarte, déposer la viande que vous avez laissé bien cuire, ajouter les légumes égouttés, soupoudrer de concentré de poulet et verser la soupe aux tomates, saler et poivrer. Couvrir avec de la pâte à tarte à la grandeur du plat et cuire au four à 350F, 45 minutes à peu près, ou jusqu'à ce que la pâte soit dorée. Servir avec pommes de terre en purée.

Rita Gagnon

CROQUANT A LA RHUBARBE

1 Tasse de miettes de biscuits Graham
1 c. à table de farine
1 tasse de pacanes hachées



Salon

Sylvie Coiffure
742-3315

Propriétaire
SYLVIE TREMBLAY

Val-Brillant, Qc. - GOJ 3LO

Heure d'ouverture

Mardi au jeudi: 9h00 à 18h00
Vendredi: 9h00 à 21h00
Samedi: 8h00 à 12h00

1 tasse de cassonade mesurée tassée
1 c. à table de zeste d'orange rapée
1/4 c. à thé de sel
1/2 tasse de beurre fondu
4 tasse de rhubarbe en morceaux
Crème de table

Chauffer le four à 350F et beurrer un plat à cuire de 1½ pinte. Mêler les miettes de biscuits, la farine, les pacanes, la cassonade le zeste d'orange, le sel et le beurre. Le mélange sera granuleux. Couvrir le fond du plat de rhubarbe et recouvrir du mélange granuleux. Faire à peu près deux couches de chaque et finir par le mélange granuleux. Cuire au four 35 à 45 minutes ou jusqu'à ce que la rhubarbe soit tendre.

Servir chaud avec crème.

Marie-Paule Lauzier

FERNAND CÔTÉ

ÉPICERIE LICENCIÉE



BOUCHERIE

742-3281

VAL-BRILLANT

SERVICES OFFERTS

- Club vidéo
- Location laveuse à tapis
- Service de photocopie
- Préparation de buffet froid pour toute activité
- Grande variété de produit maison
 - Sous-Marin
 - Pizza
 - Sauce à spaghetti
 - Creton
 - Cipaille
 - Poulet BBQ
 - Pâté à la viande

Boutique Fleurs
36, rue du E
Tél: 629-428

FLEURS POUR TOU

Nos spécialités

Fleurs nat
Fleurs de
Plantes ve
fl

Ballons à
ou hélium

Service de
Service télép
les jours de
incluant le dir

C'est un
de vous

Yolande Chicoi



OBJET à V
LOC.

Tarifs; **pe**

s'adresser : 74

Mm Colom

MARIAGES: Vendredi le 25 mai, Clément Roy fils de M.Mme Antoine Roy a épousé Guylaine Marcoux fille de M.Mme Alexis Marcoux de Sayabec.

- Vendredi le 15 juin, Michel D'Astous fils de M.Mme Emmanuel D'Astous (Julie Poirier) a épousé Nathalie Cloutier fille de M.Mme Jean-Baptiste Cloutier (Rolande Kenney) de notre paroisse.

Félicitations aux heureux couples

NAISSANCES: Karen, née le 04 décembre 89, fille de Maryse Lamarre et de Hervé Lavoie de notre paroisse.

- Maude, née le 02 mai, fille de Suzanne Bissonnette et de Marc Bélanger de notre paroisse.

- Stéphanie, née le 08 mai, fille de Céline Pigeon et de Carol Collin de notre paroisse.

- Jean-Rémi, né le 10 mai, fils de Diane Ouellet et de Luc Gendron de notre paroisse.

- Vincent, né le 15 mai à Rimouski, fils de France Belley et de Serge Tremblay

Félicitations aux heureux parents

DECES: Mme Suzanne Jean épouse de M. Jean Fiset, décédée à Ville Lemoine à l'âge de 39 ans. Elle était la fille de M. Gérard Jean et de Dora Pâquet autrefois de Val-Brillant.

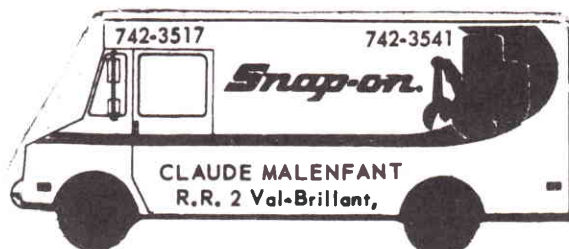
- A Rimouski, le 07 mai, est décédée Mme Alexina Couture, fille de feu Stéphane Couture et feu Dame Joséphine Couturier. Elle était la soeur de M. Paul-Emile Couture de notre paroisse.

- A Amqui, le 02 juin, est décédé à l'âge de 84 ans, M. Dominique Lévesque de St-Tharcisius. Il était le frère de M. Carmel Lévesque de notre paroisse.

- Au monastère des Augustines de l'Hotel Dieu de Québec est décédée à l'âge de 95 ans 8 mois, Sr Laura Blais soeur de Mme F.X. Michaud autrefois de notre paroisse. Elle était la tante de Mme Marielle Blais Lavoie.

- A Amqui, le 29 mai est décédée à l'âge de 87 ans 2 mois, Georgianna D'Amours épouse de M. Léon Michaud. Elle était la soeur de Mme Joseph-Jean Bélanger, ainsi que de Mrs. Armand, Léon et Jean-Baptiste D'Amours de notre paroisse.

- Au foyer N.A. Labrie de Baie-Comeau, le 06 mai est décédé M. Adrien Tremblay époux de feu Emma Pineault autrefois de Val-Brillant. Il était le frère de Mme Victor Deschênes de notre paroisse.



Benoit D'Amours inc.
Construction

Entrepreneur général,
résidentiel, commercial, industriel.

742 - 3883

86, ST-PIERRE VAL-BRILLANT GOJ 3LO

LES GRAND (ES) AMI (ES) AU SERVICE DE LA JEUNESSE

Un(e) grand(e) ami(e), c'est un adulte bénévole qui rencontre un jeune environ une fois par semaine. Ces rencontres ont pour objectif de faire vivre une relation d'amitié basée sur la confiance réciproque et la communication spontanée.

Pour les jeunes, l'adulte remplace souvent l'image parentale manquante lorsqu'il s'agit d'une famille monoparentale. Dans d'autres cas, il s'agit d'une famille dont les deux parents sont présents, mais dont le milieu ne comble pas tous les besoins nécessaires au développement de l'enfant.

La relation d'amitié contribue à donner aux jeunes, une image plus positive d'eux-mêmes et de leur environnement. L'attention et la compréhension que l'adulte donne à l'enfant crée une amitié stable et sécurisante.

Avant de passer au jumelage, la responsable examine les demandes en vue d'évaluer quel type de jeune conviendrait le mieux au bénévole.

En principe, l'adulte s'engage pour un minimum de dix mois dans une perspective à long terme. Il est important de rappeler que le bénévole n'a pas le rôle de parent, ni de thérapeute ou de soutien financier.

Une fois jumelé et pour mieux faciliter les relations les Grand (es) Ami (es) peuvent compter sur la disponibilité d'une intervenante, s'il advenait des difficultés dans le parrainage.

Ce qui importe c'est de combler le besoin affectif de ces jeunes, tout en vivant une expérience enrichissante pour le bénévole.

Si les Grand (es) Ami (es) t'intéressent, tu peux contacter la responsable, Thérèse D'Auteuil, au 629-2799. Les bureaux sont situés au sous-sol de l'édifice ATR D'Amqui.

N'oublie pas, aider un enfant, c'est un peu retrouver sa jeunesse.



1^{re} rangée: Gilberte Déraps, Thérèse D'Auteuil, coor. Manon Allard, prés., Sylvain Fournier, trés..
2^e rangée: Claude Pelletier, sec., Madeleine Gauvin et Ghyslaine Tremblay.

CONCOURS DE LA CHANSON

7 JUILLET 1990

SEMI-FINALES

Centre Sportif de Sayabec 20H00
10.00\$ et 6.00\$

*

14 JUILLET 1990

SOIREE DE GALA

Centre Sportif de Sayabec 20H00
Avec Yoland Sirard
10.00\$ et 6.00\$

*

CONCERT CLASSIQUE

28 JUILLET 1990 20H15 précises
Billet 20.00\$, 25.00\$ et 35.00\$
sur réservation

Monique Poulyo, soprano
Claude-Robin Pelletier, ténor
Janine Lachance, pianiste

*

Billets disponibles au:

742-3401 Val-Brillant
629-3270 Amqui
536-5978 Sayabec
775-7027 Mont-Joli

L'APHASIE, c'est quoi ?

Il nous fait plaisir de permettre à Mme Rollande Collin, de notre communauté, de vous faire part de son vécu avec son époux Gilles qui souffre d'aphasie.

Elle souhaite sensibiliser la population sur cette forme d'incapacité, en faisant publier dans notre JOURNAL, pour les mois qui viennent, une série d'articles sur le sujet.

QU'EST-CE AU JUSTE QUE L'APHASIE?

L'aphasie est un trouble du langage qui survient à la suite d'une atteinte cérébrale. On parle d'aphasie quand une personne éprouve de la difficulté à communiquer, c'est-à-dire à comprendre ou à s'exprimer au moyen du langage oral et écrit.

Pour comprendre ce qu'est l'aphasie, il faut se rappeler que le cerveau ressemble à une grande centrale qui contrôle toutes les activités de l'organisme. Il est constitué de deux hémisphères (le droit et le gauche). L'hémisphère gauche contrôle les activités affectuées par la moitié droite du corps.

C'est aussi dans l'hémisphère gauche que s'organisent les opérations du langage chez les droitiers.

L'aphasie survient lorsqu'il y a atteinte de cet hémisphère. Si c'est la portion motrice de l'hémisphère qui est atteinte, la personne éprouve de la difficulté à parler et présente également une paralysie de la moitié droite du corps. Si c'est la portion sensorielle de l'hémisphère qui est atteinte, il n'y a pas de déficit moteur, mais la personne peut éprouver à la fois des problèmes de compréhension du langage, des difficultés d'expression et présenter certains troubles visuels. Si l'atteinte s'étend à tout l'hémisphère la personne éprouvera des difficultés plus marquées tant au niveau de la compréhension que de l'expression orale et écrite.



Association Québécoise des Personnes Aphasiques

HISTORIQUE DE L'ASSOCIATION

L'association québécoise des personnes aphasiques, qui oeuvre depuis bientôt dix ans, a vu le jour à Montréal, au sein d'un petit groupe de personnes aphasiques et de thérapeutes. Sa formation officielle, en 1982, couronnait des démarches entreprises depuis 1980. L'objectif principal de ce regroupement visait à briser l'isolement créé par l'aphasie.

En 1986, quelques conjoints et amis de personnes aphasiques, ainsi que trois thérapeutes, se réunirent pour former un groupe de travail au sein d'association.

Leur désir premier se traduisait par la volonté de répondre aux besoins d'information, d'aide, de support et d'écoute auprès des conjoints ou proches des personnes aphasiques, des personnes aphasiques elle-même, dans le but de préserver la cellule familiale et sociale de l'aphasique.

On estime à 4 000 le nombre de nouveaux cas d'aphasie au Québec CHAQUE ANNEE... Un chiffre qui ne peut être ignoré!

Peu d'entre eux connaissent l'existence de l'Association québécoise des personnes aphasiques...

- manque d'information
- erreur de diagnostic
- crainte de la réaction des autres
- insuffisance de ressources financières
- incapacité de faire eux-mêmes les démarches
- difficultés de transport
- isolement social

Et pourtant, nous savons qu'il existe toujours une manière de leur venir en aide...

SERVICE À LA COMMUNAUTÉ,...

CONNAISSEZ-VOUS L'ENTRAIDE PAROISSIALE

Un mouvement fondé par un groupe de citoyens de Val-Brillant en 1968. Le mouvement a pour but de venir en aide à l'occasion du décès d'un membre; un don de 1,000.00\$ est versé au bénéficiaire du membre décédé, ou à un membre de la famille qui s'occupe des funérailles de la personne décédée.

CONDITIONS POUR FAIRE PARTIE DE L'ENTRAIDE

- 1- Etre paroissien de Val-Brillant.
- 2- Etre âgé de 6 mois et pas plus de 45 ans.
- 3- Payé 1.00\$ d'administration par année d'opération.
- 4- Payé 2.00\$ à chaque décès d'un Membre.

Pour plus de renseignements communiquer avec un des membres du bureau de direction de l'Entraide Paroissiale soit;

M. Marcel Caron Prés.	742-3403
M. Adrien Pelletier V.Prés.	742-3263
Les directeurs:	
M. Narcisse Morin	742-3542
M. Lauréat D'Amours	742-3842
M. Fernand Bélanger	742-3260
M. Donat Paquet	742-3568
Mme Françoise Turcotte	742-3831
Mme Gisèle D'Amours Secrétaire	742-3842

FAUT SE PARLER...!

Dans notre région, la santé mentale de la population devient une préoccupation de plus en plus grande pour les établissements de santé. Le sujet devient de plus en plus à la mode.

Cette année encore, la semaine de la santé mentale dans la Vallée de la Matapédia, en collaboration avec le Cie d'Assurance les Coopérants section locale d'Amqui, a été soulignée du 06 au 12 mai. Un comité formé d'intervenants de l'Hopital D'Amqui, du Centre de Jour, du C.L.S.C. de la Vallée et de L'Association Rayon de partage préparait depuis plusieurs mois les activités de sensibilisation et de promotion de la santé mentale.

Une table ronde d'intervenants et de personnes vivant ou ayant vécu des problèmes de santé mentale a été enregistrée sur cassette vidéo VHS.

Cet outil a été utilisé tout au long de la semaine par différents groupes. Des visionnements ont aussi été proposés à la population au local Rayon de Partage.

Vous pouvez l'emprunter gratuitement ou l'acheter au coût de 15.00\$ en vous adressant au local Rayon de Partage au sous-sol de l'édifice ATR, 629-5197.

A noter qu'un comité permanent pour la santé mentale est formé depuis octobre 1989.

Si vous vivez des problèmes ou que votre entourage souffre de problèmes de santé mentale, contactez le C.L.S.C. de votre localité. On pourra vous proposer des ressources qui répondront à vos besoins.

Comité organisateur de la semaine de la Santé Mentale.



les Lions

15

Bonjour, Lions et amis.

Les membres Lions de Val-Brillant poursuivaient en avril et en mai leurs activités régulières.

La collecte pour l'I.N.C.A. (canna blanche) du 22 avril a rapporté une somme de 160,00\$.

Au mois de mai, c'était bien rempli! La fête des Mères a été soulignée le 12, par un souper au restaurant.

Quelques membres du Club ont participé

au Congrès Lions du District, congrès qui se déroulait à Baie-Comeau, le 18 mai.

Le souper de la Fondue Chinoise offert au grand public connaît toujours un succès éclatant et, le 26 mai dernier, cela s'est confirmé une fois de plus! Nous vous remercions sincèrement pour votre appui.

De la part de tous les Lions de Val-Brillant, un très bel été à vous tous.

15e Edition **Tournoi Provincial du Touladi**

Le tournoi de pêche a eu lieu le 9 et 10 juin et la participation a été très bonne avec 108 pêcheurs enregistrés.

Les résultats:

Premier prix pour la plus grosse truite grise: M. Télesphore Lévesque Amqui.
(truite g. 1.935kg.)

Deuxième prix: M. André Beaulieu, 1.80kg
Dans la catégorie Masse Totale(truite g.)
M. Bernard Lévesque, 2.640kg.

Catégorie Truite Mouchetée:

Premier prix pour la plus grosse:
M. Patrice Boivin de Ste-Julie

Deuxième prix: M. Eric Beaulieu
Et pour la masse totale:

Mlle Isabelle Pelletier

Le trophée "Le Roi des Pêcheurs" fut remis à M. Roland St-Amand.

De plus trois prix de participation au tournoi: Vallier Côté, Régis Morneau et Serge Landry.

MERCI à tout nos pêcheurs!.....



RENDEZ-VOUS MARIAL FAMILIAL

Dimanche le 12 août à 13H00, nous vous attendons au Carrefour Sportif D'Amqui, pour ensemble prier la Vierge Marie, Christian Beaulieu prêtre prédicateur bien connu, sera avec nous pour partager le feu de l'Amour et l'Espérance qu'il a dans le coeur.

Le thème de notre journée sera " La Vierge Marie et la famille d'aujourd'hui". Nous apportons tous notre lunch. Célébration de l'Eucharistie vers 20H00.

Bienvenue à chacun

Chevaliers de Colomb district 61
Par Edmond Tardif P.



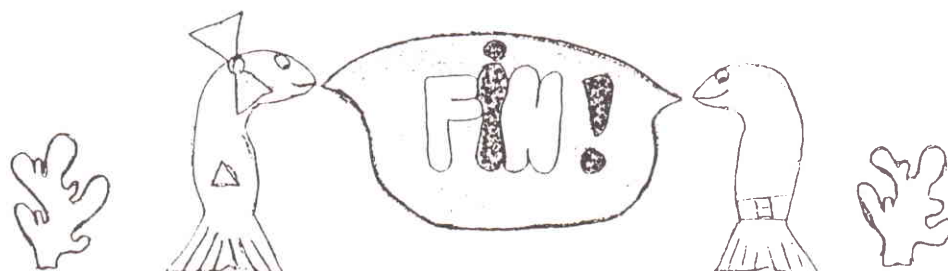
PAR Simone Michaud

Paul-André Couture

S.O.S. sauvons la nature

suite

cynthia marin



Embellissement: écho du comité

Bonjour, il me fait plaisir de vous présenter notre nouveau conseil d'administration:

Clément Roy, Président
Georgette Sirois, Vice-Présidente
Rita Aubut, 2 Vice-Présidente
Colette Fournier, Secrétaire-Trésorière
Richard Sirois, Représentant du comité
D'urbanisme
Colombe Fournier
Edith Paradis
Lorette Thibeault
Martine D'Amours
Line Couture

Comme par les années passées nous avons notre concours local. Nous visiterons toutes les propriétés qui ont des arrangements soit de fleurs, soit d'arbres, soit d'herbacées. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire, le concours est pour tous. Le jugement se fera vers le milieu du mois d'août.

Bonne chance à tous.

* * *

DON DU COMITE DU CENTENAIRE A LA FABRIQUE ST-PIERRE-DU-LAC DE VAL-BRILLANT

Lors d'une réunion tenue le 8 mai dernier, le comité du centenaire de Val-Brillant a fait don de ses profits à la fabrique. De plus, le comité du centenaire paie le coût des réparations de l'orgue de l'église au montant de 10279,00\$ en deux versements, un premier de 5000,00\$ et un deuxième au montant de 5279,00\$ à Casavan Inc de St-Hyacinthe. Un autre don au montant de 6385,37\$ est remis à la fabrique pour l'entretien et la rénovation du cimetière et du toit de l'église.

Il est aussi proposé par le comité de remettre à la fabrique tout le matériel publicitaire du centenaire, soit:

Aussi nous participerons au concours régional de villes, villages et campagnes fleuries. Le jugement de secteur pour ce concours se fera entre le 2 et 12 juillet. Nous vous demandons une attention spéciale à vos terrains pour cette période.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à notre bingo, qui se tenait vendredi le 01 juin dernier. Les fonds recueillis serviront à l'achat de plants pour l'embellissement de notre paroisse.

Comme l'an passé nous porterons une attention particulière aux deux entrées du village et nous refleurirons nos boîtes à fleurs le long de la rue St-Pierre. Comme vous l'avez tous constaté, le Parc du Sacré-Coeur fait peau neuve. Les travaux vont bon train. Pour ce dernier terrain, nous avons de l'aide du Gouvernement Fédéral, avec l'article 25 de l'assurance-chômage.

Colette Fournier
Pour le comité d'embellissement.

* * *

- 189 cassettes audio à 5,00\$
- 92 plaques automobile à 5,00\$
- 237 albums souvenirs à 25,00\$

Pour un montant possible de 7330,00 en dépôt à la Caisse Populaire de Val-Brillant à la date du 8 mai 1990.

Pour ceux et celles qui voudraient se procurer ces articles, la caisse Populaire de Val-Brillant en fera la vente jusqu'à la fin de l'été, après cette date tout le matériel publicitaire sera en vente au presbytère.

DISSOLUTION DU COMITE DU CENTENAIRE

Le comité du centenaire de Val-Brillant terminera toutes ses activités en date du 3 juillet 1990.

Le Comité du centenaire de Val-Brillant



ORTICULTURE:

Extrait de la revue FERMIERE
Avril 90.

La taille des arbustes

Par Bertrand Dumont
Consultant en horticulture environnementale

Bien souvent, tailler un arbuste, c'est plus facile que l'on ne se l'imagine. Il suffit de connaître quelques règles simples et de les appliquer au bon moment.

C'est pour les arbustes à fleurs qu'il est important de choisir la bonne époque pour tailler.



LA BONNE ÉPOQUE

Les arbustes qui fleurissent au printemps (de mars à mi-juin) se taillent juste après la floraison. Ceux qui fleurissent durant l'été et l'automne se taillent tôt au printemps.

Ne taillez jamais à l'automne comme on vous le conseille parfois. À part de rares exceptions, vous détruisez les fleurs des arbustes à floraison printanière et vous affaiblissez les autres arbustes.

Le bois mort ou gelé, quant à lui, peut être sup-

primé en tout temps, de mars à octobre.

Pour les arbustes à floraison estivale, on s'assure, durant l'été, d'une seconde floraison de moindre importance, en coupant, à l'aide d'un sécateur, les fleurs fanées.

Quelques arbustes, même s'ils fleurissent, sont décoratifs par leur feuillage. Ils se taillent du début du printemps à la mi-août.

LA BONNE TECHNIQUE

À l'aide d'un outil bien aiguisé, taillez de un tiers à la

moitié des pousses.

Supprimez les branches qui s'entrecroisent, coupez les vieilles branches de la base pour rajeunir la souche.

Dans tous les cas, conservez la forme naturelle de la plante et évitez les tailles abusives en boule ou en carré.

LES ARBUSTES À FEUILLES PERSISTANTES

Les arbustes à feuilles persistantes se taillent peu. Une fois les risques de gel passés, il faut pratiquer une taille de nettoyage et supprimer les parties endommagées par l'hiver.

Pour vous aider à savoir à quelle époque tailler les arbustes, voici quelques exemples.

Arbustes à tailler tôt au printemps:

(Avant l'apparition des feuilles)
Cerisier rouge (*Prunus x cistena*)
Corète (*Kerria*)
Érable de l'Amur (*Acer ginnala*)
Hydrangée (*Hydrangea*)
Lespedeza (*Lespedeza*)
Millepertuis (*Hypericum*)
Perowskia (*Perowskia*)
Potentille (*Potentilla*)
Ronce (*Rubus*)
Sorbaria (*Sorbaria*)
Spirées (*Spiraea bumalda*, *japonica*, *billardii*)
Sureau (*Sambuscus*)
Symphorine (*Symphoricarpos*)
Tamarix (*Tamarix pentandra*)

Arbustes à tailler juste après la floraison:

Arbre à perruque (*Cotinus*)
Chèvrefeuille (*Lonicera*)
Cognassier (*Chaenomeles*)
Faux amandier (*Prunus triloba*)
Forsythia (*Forsythia*)
Gadelier (*Ribes*)
Genêt (*Genista*)
Magnolia (*Magnolia*)
Pois de Sibérie (*Caragana*)
Pommier (*Malus*)
Saulle (*Salix*)
Seringat (*Philadelphus*)
Spirées (*Spiraea arguta*, *media*, *nipponica*, *trilobata*, *van houttei*)
Tamarix (*Tamarix parviflora*)
Troène (*Ligustrum*)
Viorne (*Viburnum*)
Weigela (*Weigela*)

Arbustes se taillant peu:

Amélanchier (*Amelanchier*)
Aralie (*Aralia*)
Aronie (*Aronia*)
Aulne (*Alnus*)
Buis (*Buxus*)
Cornouiller (*Cornus*)
Cotonéaster (*Cotoneaster*)
Daphne (*Daphne*)
Érable du Japon (*Acer palmatum*)
Fusain (*Euonymus*)
Houx (*Ilex*)
Kalmia (*Kalmia*)
Lilas (*Syringat*)
Mahonia (*Mahonia*)
Noisetier (*Corylus*)
Olivier (*Eleagnus*)
Physocarbe (*Physocarpus*)
Sumac (*Rhus*)
Yucca (*Yucca*)

- A Amqui, est décédé à l'âge de 94 ans 7 mois, M. Jérôme St-Onge, époux de feu Hélène Castonguay. Il était le père de Mme Sylvio Dionne et grand-père de Jean-Luc St-Onge de notre paroisse.

Sincères condoléances aux familles

-REMERCIEMENTS-

Pour avoir partagé leur peine lors du décès de M. Alphonse St-Amant, âgé de 84 ans, son épouse Yvonne, ainsi que ses enfants désirent remercier sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathies, soit par offrande de

messes, cartes, fleurs, visites, assistance aux funérailles et dons.

Merci également à la chorale de Val-Brillant, et aux officiants lors du service Religieux.

Que chacun trouve ici l'expression de notre reconnaissance et considère ces remerciements comme personnels.



PROMUTUEL

Société mutuelle
d'assurance générale
de la Gaspésie
et des Îles

Assurances: -MAISON
-AUTOMOBILE
-FERME
-COMMERCE

M. Michel Hallé, rep. **536-3328**

**DÉPANNEUR
MADELEINE R. LAVOIE**

Viande froide, fruits, légumes,
bière, vin, cartes de souhaits,
cadeaux, films, articles divers,
articles scolaires.

742-3322

OUVERT DE 8h00 a.m. à 10h00 p.m.
62 St-Pierre est, VAL BRILLANT, QC.

**SERVICE
REAL ET GILBERTE
DIONNE**



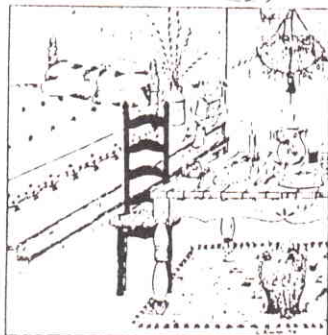
Dépanneur Licencié
Cadeaux, cartes, vidéo,
Nintendo, Terminal Loto
Québec, Permis M.L.C.P.

Ouvert 7 jours
7h00 à 23h00

742-3340

Chez Antoine GITE du PASSANT

2723, route 132 Ouest
Val-Brillant
(418) 742-3610 (418) 3610



"Au cœur de la vallée de la Malapédie, vous apprécierez notre chaleureuse hospitalité. Si vous recherchez un endroit propre, paisible et sécurisant, notre maison vous conviendra. Soyez les bienvenus."



\$25,00 pour occupation simple
\$35,00 pour occupation double
incluant petit déjeuner

Membre de la Fédération
Agricoteurs du Québec.
Val-Brillant



Il nous fait plaisir de vous annoncer que nous sommes actuellement prêts à recevoir vos parents, amis et touristes de passage dans notre maison de campagne. L'hébergement en milieu familial est une formule de plus en plus appréciée pour sa qualité d'accueil, le contact avec les gens et son prix très abordable. Depuis avril 1990, nous sommes affiliés au réseau des Gites du Passant de la Fédération des Agricotours du Québec. Notre établissement répond donc aux normes de sécurité, d'hygiène et de qualité d'accueil. Il est toujours préférable de réserver quelques temps à l'avance afin de s'assurer de la place disponible. Pour réservation contactez Guylaine Marcoux ou Clément Roy par courrier ou par téléphone. Tel: 742-3610 (418)

Bienvenue!



**la
caisse populaire
de
val-brillant**

9

ST-PIERRE OUEST

VAL-BRILLANT

742-3271

GENEREUX DONATEURS

M. Yvon D'Astous	Baie Des Sables
Louis Pâquet	St-Romuald
Irène Aubut (Yvon)	Dollard-des-Ormeaux
Colette Fournier	Gatineau
Mme Isidore Berger	Rimouski
Marie-Paule Ouellet	Pointe-au-Père
Mme Yvonne St-Amand	Laval
Jméril Pâquet	Rimouski
Rita M Chapdelaine	Jonquièrre
Daniel Claveau	Le Gardeur
Marguerite Mimeault	St-Jérôme
Simonne Blouin	Loretteville
Madeleine Allard	Campbellton
Emile Blouin	Montréal Nord
Alphé Pelletier	Montréal
Yvonne Rioux	Trois-Pistoles
Alfred Landry	St-Noël
Lionel Caron J.C.	Québec
Claire D'Amours Ross	Marieville
Bertrand Lavoie	Jonquièrre
Juliette Côté	Sayabec
Lorenzo Bérubé	Val-Brillant
Mme Adrienne Morin	Val-Brillant
Jean-Paul Fournier	Trois-Rivières
Robert Tremblay f.m.	Chateau-Richer
Mme Gertrude Plourde	Val-Brillant
Jeanne-Mance Rioux	St-Ulric
Fernande Beaulieu	Rimouski
Raoul Blais	St-Jules-de Cascapédia
Cécile Tremblay	Québec
Jean-Pierre St-Onge	Ville St-Laurent
Marie-Marthe Laberge	Dorval
Roger & Denise Otis	Amqui
Chs Eugène Tremblay	Ville St-Laurent
Adrienne Pâquet	Princeville
Armand Caron	Baie Comeau
Raynald Caron	Val-Brillant
Omer Caron	Châteauguay
Henri Claveau	Dollard des Ormeaux

Anonyme 10.00\$

Total 289.00\$

Merci à vous tous!

Souvenir: Dans quelques jours nos célébrations du Centenaire auront veillées d'un an.....

.....Chantez, campagne et village,

Danse, gens de tous âges.....